

Appareils et installation au mazout

Voici une liste de travaux à effectuer sur les appareils et installation au mazout à la suite d'une inondation. Les travaux de brûleurs et de chauffage devant être exécutés par un entrepreneur doivent être obligatoirement confiés à un membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) qualifié pour les travaux de brûleurs à l'huile ou, si l'appareil ou l'installation fait partie d'un système de chauffage, qualifié en systèmes de chauffage à air pulsé ou hydronique (eau chaude), selon le cas.

Pour obtenir une liste des entreprises qualifiées de votre région, visiter le www.cmmtq.org.

Nom de l'entrepreneur : _____ Nom du travailleur : _____

Adresse des travaux : _____

Date : _____ Signature travailleur : _____ Signature propriétaire : _____

Note à l'entrepreneur : initialer les travaux effectués dans la liste.

Réservoirs et tuyauterie

À faire par le propriétaire		À faire par l'entrepreneur	
Communiquer avec un entrepreneur spécialisé ou avec votre fournisseur de mazout		S'assurer que le robinet d'alimentation est fermé	
Fermer le robinet situé à la sortie du réservoir à mazout		Vérifier si de l'eau est entrée dans le réservoir, faire vidanger, le cas échéant	
Installer un détecteur de monoxyde de carbone, si celui-ci se déclenche, sortir immédiatement et contacter les pompiers		Vérifier l'intégrité du réservoir	
		Vérifier l'intégrité de la tuyauterie de remplissage et d'aération	
		Vérifier le bon fonctionnement du sifflet et de la jauge de niveau	
		Vérifier l'intégrité et l'étanchéité de la conduite d'alimentation	
		Remplacer le filtre à mazout	

Appareils

À faire par le propriétaire		À faire par l'entrepreneur	
Ne pas utiliser les appareils		Nettoyer et vérifier l'appareil	
		Vérifier la chambre à combustion	
		Vérifier le moteur, le ventilateur et la pompe du brûleur	
		Vérifier le transformateur d'allumage	
		Vérifier les électrodes et fils haute tension	
		Vérifier le gicleur	
		Vérifier les contrôles de l'appareil, aquastat, haute limite, etc.	
		Vérifier le conduit d'évacuation, le volet barométrique et la cheminée	
		Effectuer si possible un test de combustion	

